



enssib

ÉCOLE NATIONALE
SUPÉRIEURE
DES SCIENCES DE L'INFORMATION
ET DES BIBLIOTHÈQUES

L' école de référence en
information, documentation
et bibliothèques

Guide de la vie étudiante

Logement
Santé
Transport
Restauration
Culture
Aide financière
Et plus encore !



Calendrier de présence des différents publics en formation à l'Enssib

Les étudiants :

- **Master 1** : mi-septembre - fin juin
- **Master 2** : mi-septembre - début février
- **Diplôme d'établissement COBD** : à distance avec 5 semaines de présentiel par an

Les fonctionnaires stagiaires :

- **Les bibliothécaires stagiaires (FIBE)** : début octobre - fin mars
- **Les conservateurs stagiaires (DCB)** : début janvier – fin juillet puis janvier à fin juin année n+1



Se loger

L'Enssib met à votre disposition plusieurs dispositifs vous permettant de vous loger. Trouvez la bonne formule, selon votre statut et la durée de votre formation.

Pour tous

La plateforme d'aide au logement Studapart

L'Enssib s'associe avec Studapart, plateforme qui met à votre disposition des milliers d'offres de logement.

enssib.studapart.com

Futur étudiant ou fonctionnaires stagiaires de l'Enssib, la plateforme vous permettra de :

- Trouver une location en France et à l'étranger pour votre année de mobilité
- Trouver votre colocation en France et à l'étranger
- Trouver une chambre temporaire en France et à l'étranger

Des centaines de logements de propriétaires privés, en résidences, d'agences immobilières sont disponibles à proximité de notre école.

Déjà étudiants ?

Connectez-vous à la plateforme en cliquant sur « Connexion étudiant » puis sur « Inscription avec mon mail ».

Futurs étudiants et élèves ?

Vous recevrez un code par le service vie étudiante de l'école vous permettant de vous connecter une fois votre inscription confirmée à l'Enssib.



Se loger

Vous quittez votre logement et votre propriétaire souhaite le relouer à un autre étudiant ?

Plus efficace que des petites annonces papier, communiquez sur la plateforme avec par exemple le mail suivant:

« Bonjour,

L'Essib dispose d'une plateforme logement sur laquelle les propriétaires peuvent déposer leur(s) annonce(s).

Votre annonce sera seulement visible des étudiants et élèves de l'école.

Voici le lien : <https://ensib.studapart.com>

1. Vous devez cliquer sur "Connexion propriétaire"
2. Vous devez vous inscrire
3. Vous pourrez déposer votre annonce.

N'hésitez pas à communiquer autour de vous sur l'existence de cette plateforme afin que l'offre puisse s'étoffer, les besoins de nos étudiants étant de plus en plus grandissants.

Pour toute question relative à la plateforme, n'hésitez pas à contacter Luce du service support propriétaire : proprietaire@studapart.com - 01 82 28 60 32. »

Logements Est Métropole Habitat

Quelques logements sociaux du bailleur Est Métropole Habitat sont réservés au public en formation à l'Enssib. Ils se situent dans 2 résidences proches de l'École :

- résidence Barcelone ;
- résidence Sydney.

Attention, vous devez impérativement nous écrire (logement@enssib.fr) en premier lieu avant de faire les démarches auprès d'Est Métropole Habitat.

Site internet de conseils en matière de location

Que vérifier lors de la visite d'un logement ? Quels documents peut-on ou ne peut-on pas vous demander ? Voici quelques conseils et éléments de réglementation à connaître avant de signer votre contrat de location.

<http://www.etudiant.gouv.fr/cid131326/quelques-conseils-avant-de-louer-un-logement.html>



Se loger

Pour les étudiants en masters

Les logements du Crous

Les résidences universitaires : La demande de logement en résidence universitaire s'effectue chaque année en ligne sur le site du Crous, entre le 15 janvier et le 30 mai, par le biais du Dossier social étudiant (DSE). Vous pouvez également faire une demande de logement en cours d'année.

Le Crous de Lyon dispose de 40 résidences universitaires sur l'académie de Lyon, proposant ainsi plus de 9500 places de logement. Ces résidences accueillent des étudiants sur critères sociaux, des étrangers individuels, des boursiers du gouvernement français, des enseignants-chercheurs etc. Certaines sont entièrement réservées à certains publics.

Contact Crous : 04 72 80 17 70 - Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h - logville@crous-lyon.fr

Pour en savoir plus : www.crous-lyon.fr/logements/nos-logements/

Le site Lokaviz.fr : Cette centrale du logement étudiant gérée par le Crous propose des solutions de logement en résidences universitaires, logements privés, colocations... partout en France.

<http://www.lokaviz.fr>

La caution Visale, caution logement étudiant : La garantie Visale, un service proposé par Action Logement, offre à tous les étudiants, sans conditions de ressources, une caution locative gratuite pour tout type de logement. Visale se porte garant auprès de votre bailleur, une solution simple et accessible en quelques clics.

www.visale.fr

Pour les fonctionnaires stagiaires

Logements SIAL pour fonctionnaires

Le service inter administratif du logement (SIAL) propose des logements réservés aux fonctionnaires de l'Etat dans le parc HLM du Rhône, soit 5% des logements sociaux.

Conditions : ne pas dépasser le plafond de ressources HLM et être fonctionnaire de l'Etat ou d'un établissement public de l'État à caractère administratif

Pour retirer un dossier, contactez la préfecture du Rhône : 04 81 92 45 00 du lundi au vendredi de 14h00 à 16h00 (sauf mercredi) ou ddcs-sial@rhone.gouv.fr

Résidences Etats-Unis et Santos Dumont : réservées aux fonctionnaires

Ces résidences toutes équipées proposent des chambres et des appartements/studios aux agents de l'Etat pour un tarif compris entre 270 et 600 euros toutes charges comprises.

93-95, boulevard des Etats-Unis, 69008 LYON - <http://residences.rezo1901.org/> - 04 78 76 02 00

Logements Crous pour les professionnels

Le Crous Lyon-Saint-Etienne dispose de 3 résidences pour les courts ou longs séjours, réservées aux professionnels (enseignants-chercheurs, professionnels des bibliothèques...). Contactez logville@crous-lyon.fr.

- Résidence Jean Meygret (Lyon 5ème - T1 et T1 bis)
- Résidence Lirondelle, (Lyon 3ème - T1)
- Résidence Fort Saint-Iréné (Lyon 5ème - T1 et T1 bis)



Prendre soin de sa santé

L'Enssib met à votre disposition les services d'un médecin de prévention et vous informe sur les sites web et les numéros utiles en matière de santé.

Le médecin de prévention de l'Enssib

Le médecin de prévention de l'école assure une permanence par mois au sein de nos locaux. Vous serez informés de son calendrier de présence et de la procédure pour prendre un rendez-vous. Dans certains cas (personne en situation de handicap, personne enceinte etc.) la visite est obligatoire.

Sites internet utiles

Plusieurs sites internet vous permettent de trouver un médecin généraliste ou spécialiste (dentiste, gynécologue, psychiatre, etc.) et de prendre directement rendez-vous en ligne.

www.doctolib.fr

www.mondocteur.fr

www.rdvmedicaux.com

www.sos-medecin-lyon.fr

L'**association Apsytude** est une organisation de psychologues qui vise à favoriser le bien-être des étudiants afin qu'ils puissent s'épanouir au niveau personnel et universitaire.

<http://www.apsytude.com>

Prendre soin de sa santé

Numéros utiles en cas d'urgence :

Urgences : le 15

Urgences psychiatriques :

- Service Médical d'Accueil des Urgences Psychiatriques (SMAUP) du Centre Hospitalier le Vinatier : **04.37.91.54.54** - 95 Bd Pinel, 69 678 Bron
- Pavillon N de l'Hôpital Edouard Herriot : **04.72.11.00.40** - 5 Place d'Arsonval, 69003 Lyon
- Unité Psychiatrie d'Urgence et de Liaison (UPUL) du Centre Hospitalier Saint-Joseph Saint-Luc : **04.78.61.62.61** - 20 quai Claude Bernard, 69007 Lyon

Centre de Prévention du Suicide (CPS)

04.37.91.51.20 - 95 Bd Pinel, 69 678 Bron

Fil Santé Jeunes

Service anonyme et gratuit pour les 12-25 ans tous les jours de 9h à 23h - **08.00.23.52.36**





Venir à l'Essib

L'Essib est une école accessible qui vous offre un éventail de solutions en matière de transport.

Parking

L'Essib met à disposition de son public un parking sécurisé avec contrôle d'accès de 65 places.

Abri à vélo

Pour encourager les modes de déplacement doux, l'Essib propose un abri à vélo sécurisé de 20 places.

Transport en commun lyonnais

À 300 m de l'Essib : arrêt Tram T1 et Tram T4 « Université Lyon 1 »

Les TCL (transports en commun lyonnais) combinent plusieurs types de transports : métros, bus et trolleybus, tramways et même funiculaires. Le [site internet des TCL](#) vous permettra de calculer votre itinéraire, d'accéder au plan du réseau, de connaître les horaires des différents moyens de transports etc.

VELO'V

A 50 m de l'Essib : une station Vélo'v

Lyon est équipée de très nombreuses stations de vélos en libre-service. Le [site internet des Vélo'v](#) vous permettra de prendre connaissance des modalités d'abonnement, de connaître les stations proches de chez vous. Vous pouvez également vérifier, en temps réel, la disponibilité des Vélo'v.





accueil

nsib

Se restaurer

L'Enssib offre plusieurs solutions en matière de restauration, à la fois dans ses murs et sur le campus.

Pour tous

L'Enssib met à votre disposition un espace agréable et pratique : le « foyer » avec une cuisine équipée (machine à café, réfrigérateur, micro-ondes et distributeurs). Pour les beaux jours, une terrasse et un jardin partagé sont accessibles à tous !

Pour les étudiants

Sur le campus de la Doua, le Crous propose des cafétérias et restaurants (Puvis de Chavanne, Cafétéria des sports, La grignote, Jussieu, Astrée) et un cybercafé (Astrée).

Pour les fonctionnaires stagiaires

En tant que fonctionnaires stagiaires, vous avez accès au restaurant des personnels DOMUS situé en face de l'arrêt de tramway « Université Lyon 1 ». La carte CUMUL peut se recharger directement en caisse. Les tarifs, subventionnés par l'école, varient en fonction de votre rémunération.





Recevoir une aide financière

Parce que vous devez faire face à de nombreuses dépenses, l'Enssib et ses partenaires vous offrent des possibilités d'aide.

Pour les étudiants

Les aides de l'Enssib

Exonération des droits d'inscription en masters : en octobre, vous serez informé de la possibilité d'être exonéré des droits d'inscription et il vous sera possible de déposer un dossier de demande. Une exonération sur situation personnelle est possible pour :

- Les étudiants ne bénéficiant pas d'une exonération de plein droit (boursiers Crous) mais qui se trouvent dans une situation particulièrement difficile.
- Les travailleurs privés d'emploi et non indemnisés par Pôle Emploi ou bénéficiant de l'ASS (Allocation Spécifique de Solidarité).
- Les étudiants réfugiés politiques.

Attention, aucune exonération ne peut se faire en amont des inscriptions. Il vous est demandé de procéder au paiement de vos frais d'inscription de façon régulière avant le début des enseignements.

Volet social du FSDIE

L'Enssib dispose d'un fonds social et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE). Au titre du volet social, vous pouvez prétendre à une aide ponctuelle.

En octobre, vous recevrez les informations nécessaires, il vous sera possible de déposer un dossier de demande.





Recevoir une aide financière

Les aides du Crous

Bourses sur critères sociaux

Les bourses sur critères sociaux (bourses Crous) sont attribuées suivant les ressources et les charges parentales, en application d'un barème national annuel et des critères de poursuites d'études. Elles sont accordées pour une année universitaire.

Dossier à constituer en ligne sur le site du Crous du 15 janvier au 31 mai.

www.etudiant.gouv.fr

Service DSE (Dossier Social Etudiant) du Crous.

Service DSE 25, rue Camille Roy 69365 LYON cedex 07

Tel : **04.72.80.13.00**

www.crous-lyon.fr

Recevoir une aide financière

Les autres aides du Crous

Les aides spécifiques sont destinées à apporter une aide à l'étudiant rencontrant des difficultés particulières. Les aides spécifiques peuvent revêtir deux formes :

- soit une aide annuelle ;
- soit une aide ponctuelle en faveur de l'étudiant qui rencontre momentanément de graves difficultés.

Conditions :

- être âgé de moins de 35 ans au 1er septembre de l'année de formation supérieure pour laquelle l'aide est demandée. Cette limite d'âge n'est pas opposable aux étudiants atteints d'un handicap reconnu par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées ;
- être inscrit en formation initiale auprès d'un établissement ou d'une section d'établissement de l'académie de Lyon ouvrant droit au régime de sécurité sociale étudiant.

Procédure et examen des demandes :

Vous devez au préalable prendre rendez-vous avec le service social du Crous. Si l'assistante sociale, à l'issu de l'entretien, estime qu'une aide financière se justifie, elle vous remettra la liste des documents à retourner. Votre demande sera alors présentée par l'assistante sociale de façon anonyme lors d'une commission.

La commission d'aides financières se réunit en moyenne une fois par semaine. Elle est composée du service social, des représentants étudiants, et présidée par le directeur général du Crous.

Pour prendre un RDV, allez sur le site <https://www.clicrdv.com/crous-de-lyon> et sélectionnez POUR «Université Claude-Bernard Lyon 1» puis «je suis étudiant en sciences et santé -polytech-ENSSIB»



Recevoir une aide financière

Pour les fonctionnaires stagiaires

D'une façon générale, les aides financières à destination des fonctionnaires stagiaires sont traitées par l'établissement d'affectation des personnes (établissement gestionnaire du traitement principal) : le service des ressources humaines de l'Essib pour les élèves conservateurs, l'établissement d'affectation pour les bibliothécaires d'État stagiaires et les conservateurs promus.

Aide à l'Installation des personnels :

Cette aide non remboursable est destinée à contribuer à la prise en charge des dépenses réellement engagées au titre du logement. L'aide est dispensée, sous condition de ressources, aux personnels titulaires ou stagiaires, qui viennent d'être reçus à un concours de la Fonction publique d'État. Elle est soumise à des conditions de ressources et d'un déménagement effectif.

Les informations plus détaillées sont communiquées à la rentrée de chaque promotion. Les dossiers sont traités par le service des ressources humaines dont vous dépendez pour votre traitement principal (établissement d'affectation).

Indemnisation partielle des frais de transport en commun :

Depuis le 1er janvier 2007, les personnels de l'État et des établissements publics travaillant hors Ile-de-France, peuvent prétendre à une prise en charge partielle des déplacements effectués entre leur résidence habituelle et leur lieu de travail.

Le montant de cette indemnisation est fixé à 50% du montant total de la dépense, plafonné (montant fixé par arrêté annuellement). Pensez à conserver vos justificatifs d'abonnement de transport (cartes d'abonnement mensuel et annuel, preuves d'achats...).

Les dossiers sont traités par le service des ressources humaines dont dépend le fonctionnaire pour son traitement principal (établissement d'affectation).

Les étudiants ou fonctionnaires stagiaires en situation de handicap

Si vous vous déclarez en situation de handicap lors des inscriptions administratives, vous serez reçu individuellement par la personne « référent handicap » de l'école pour faire le point sur vos besoins éventuels d'aménagement spécifique. Vous serez également reçu par le médecin de prévention de l'Essib qui est habilité à prononcer l'aménagement des épreuves.





Les étudiants internationaux

En tant qu'étudiant venant d'un pays étranger, vous bénéficiez d'un suivi personnalisé par la mission Relations Internationales de l'école. Une réunion d'accueil spécifique a lieu à la rentrée, durant laquelle on vous distribuera un jeu de cartes créé spécialement pour vous (informations générales, bons plans et informations pour les voyageurs à travers onze thématiques). Enfin vous pourrez suivre des cours de FLE (Français langue étrangère) gratuitement.

Le Students Welcome Desk Bienvenue aux étudiants du monde !

L'Université de Lyon, la Métropole de Lyon, le Crous, la Préfecture du Rhône, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, ONLYLYON, Campus France et une trentaine d'autres partenaires s'associent toute l'année pour accueillir et accompagner les étudiants internationaux durant leur parcours universitaire.

En septembre et octobre, le Students Welcome Desk est un guichet d'accueil qui concentre tous les services et informations nécessaires pour bien commencer l'année universitaire. Durant deux mois à l'Université de Lyon, vous pouvez vous renseigner et effectuer vos démarches concernant le renouvellement de titre de séjour, la validation des visas long séjour, le logement et les jobs, les transports de la métropole, la santé et l'accès aux soins, la culture, le tourisme...

En parallèle et durant toute l'année universitaire, le Students Welcome Desk organise des cycles de « Meet & Greet » conviviaux et thématiques, en journée ou afterwork, pour vous permettre de rencontrer, échanger avec les acteurs de la vie étudiante et bien vous intégrer dans la cité.





Pratiquer un sport

Bénéficiez de toute l'offre sportive du Service Interuniversitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) de l'Université Claude Bernard Lyon 1 qui se trouve à quelques mètres de notre école.

Pour tous

Grâce à un conventionnement avec le SUAPS, bénéficiez gratuitement de l'offre sportive du SUAPS de l'Université Lyon 1. Une trentaine d'activités sont proposées : sports de raquettes, sports collectifs, arts martiaux, danse, entraînement du corps, activités aquatiques, plein air etc.

Le SUAPS c'est également, moyennant une faible cotisation : de la pratique autonome pour le badminton, l'escalade, la musculation etc. et des animations avec des tournois nocturnes (nuit des sports) pour : badminton, basket, fitness/zumba, handball, volleyball, tir à l'arc, tennis de table.

Une information spécifique vous sera communiquée pour les démarches d'inscription lors de votre rentrée.



Bénéficiaire d'une offre culturelle

Profitez tout à la fois de l'offre gratuite de l'Enssib et de l'offre de la métropole lyonnaise à des tarifs avantageux.

Pour tous

La Direction de la Valorisation de l'Enssib vous propose tout au long de l'année, au sein de l'école ou en dehors, une offre riche et diversifiée : expositions, conférences, journées d'études, événements professionnels, séminaires, etc.

Grâce aux **nombreux partenariats** du Bureau des élèves (BDE), vous bénéficiez de tarifs avantageux pour des spectacles dans des lieux culturels renommés : une sélection de représentations à la Maison de la Danse, au Théâtre National Populaire de Villeurbanne, au Théâtre des Célestins et à l'Opéra ; un accès à toute la programmation du Théâtre de la Croix Rousse ; des tickets GRAC pour aller au cinéma dans la région Rhône-Alpes.

Pour les étudiants

Lyon Campus (Métropole de Lyon) vous propose **Le Pass Culture Etudiants** en vente par le BDE.

Le Pass Culture propose 4 places sur toute une saison culturelle, dans 90 lieux de la Métropole de Lyon ! 3 spectacles au choix (opéra, danse, théâtre, café-théâtre, concert, festival) dans 60 lieux et 1 place au choix dans 31 cinémas partenaires). Il est vendu exclusivement aux étudiants sur présentation d'une carte d'étudiant (ou certificat de scolarité) de l'année en cours au prix de 18 euros.





S'engager dans une association

Au-delà du BDE de l'Enssib, vous trouverez au sein du campus et plus largement au sein de la métropole lyonnaise une grande diversité d'associations.

Pour tous

Le Bureau des élèves (BDE) est une association ouverte à tous les étudiants et fonctionnaires stagiaires de l'Enssib.

Une information plus précise sur le fonctionnement du BDE vous sera donnée lors de votre rentrée.

<http://bde.enssib.fr/>

Pour les étudiants

[L'annuaire des associations étudiantes par Lyoncampus](#)

La dynamique associative étudiante est très importante au sein de la métropole lyonnaise. Cet annuaire permet de valoriser la richesse associative étudiante et de reconnaître l'importance de l'implication des étudiants dans la vie citoyenne, comme un vecteur de réussite dans votre parcours de formation. Rejoignez une association ! Il y en a pour tous les engagements.



Lyon Campus, le site Internet de référence pour les étudiants

www.lyoncampus.info

Ce site est conçu pour vous aider à réussir votre parcours étudiant et citoyen à Lyon. Il est l'outil pour faciliter la vie quotidienne en vous donnant des renseignements pratiques. Il est composé de 4 rubriques :

- les actus (fil info, spectacles, expos, concerts, pass culture, conférences, débats, initiatives étudiantes, concours, appel à projets, newsletter) ;
- le guide (s'installer, vivre à Lyon, découvrir Lyon, étudiants internationaux) ;
- vos services (La maison des étudiants, le Pass Culture, la nuit des étudiants du monde, la pépinière associative, la télé étudiante, les prix de la ville de Lyon, la foire aux questions) ;
- échanger (soumettre une information, s'inscrire au flux ou utiliser les réseaux sociaux facebook ou twitter).

Parc de la Tête d'Or

Lyon Centre Ville
Entrée Poincaré

Boulevard Laurent

Avenue de Stalingrad

Boulevard Niels Bohr

Tennis Club

UFR STAPS
STAPS

ENSSIB

Jardin public

Lignes 59 - 59E - 70
Arrêt Stalingrad - parc

Lignes 59 - 59E - 70
Arrêt Rossellini
11 novembre

Entrée Tête d'Or

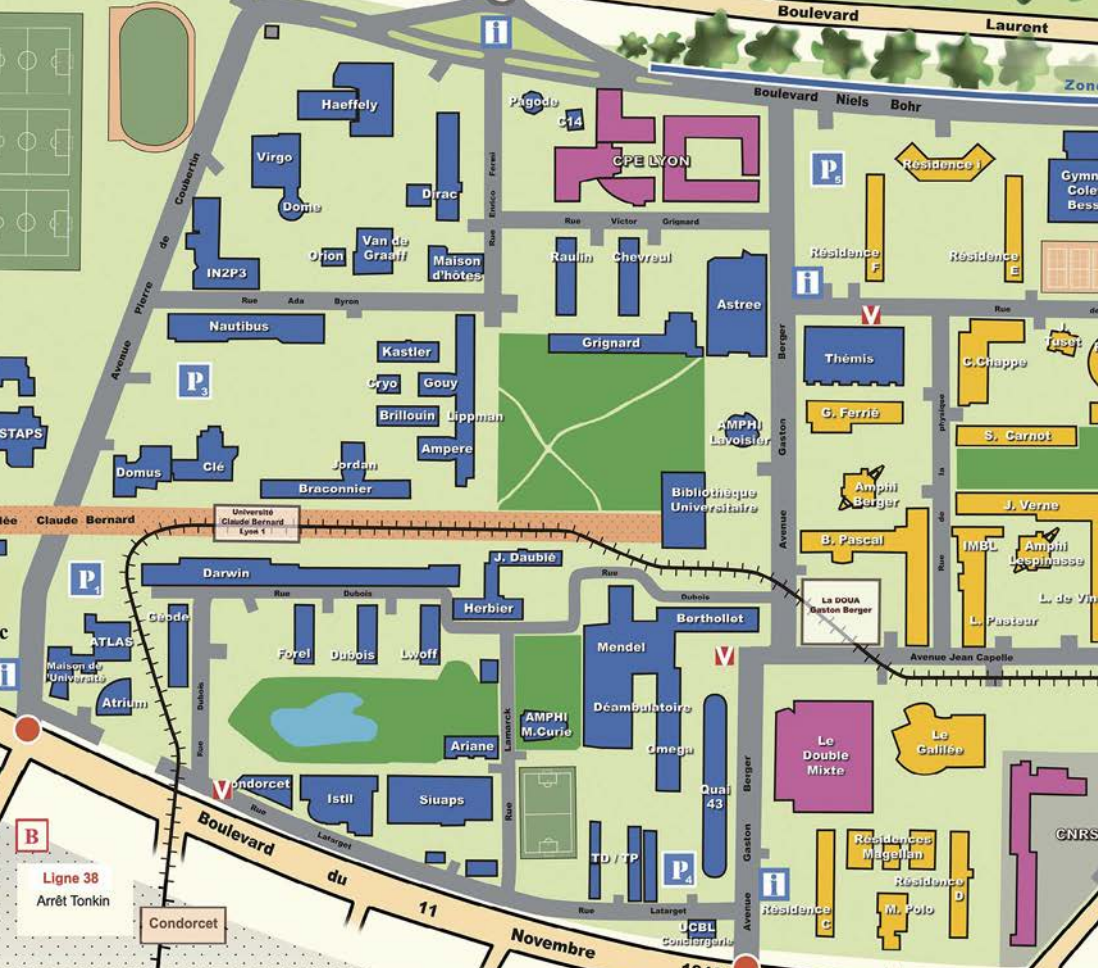
Ligne 38
Arrêt Tonkin

Condorcet

Université Claude Bernard
Lyon 1

Boulevard du 11 Novembre

1918





RETROUVER L'ENSIB SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



ensib

17-21 boulevard du 11 novembre 1918
69623 Villeurbanne Cédex

CHARGÉE DE MISSION VIE ÉTUDIANTE
SABINE COMTE

+33 (0)4 72 44 15 54
sabine.comte@ensib.fr

Crédits Photos : Ensib



La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

